

Séminaire d'Histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge S9

Infos pratiques

- > ECTS : 4,5
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Histoire et pratiques de la recherche en histoire de l'art et en archéologie du Moyen Âge 1

Le séminaire aborde l'histoire et l'actualité de la recherche en archéologie et en histoire de l'art du Moyen Âge par des études de cas présentées en séminaire ou lors de journées d'études. Les séances des interventions sont pilotées par les enseignants du Département d'histoire de l'art et d'archéologie qui présentent leur propre recherche ou des aspects historiographiques ou thématiques non encore abordés depuis la licence ou dans le cadre de séances interuniversitaires organisées avec les universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne ou de Paris Sorbonne.

Des spécialistes (doctorants, jeunes docteurs, enseignants chercheurs ou professionnels de la Recherche, de la Culture ou du Patrimoine) peuvent être invités en fonction des thématiques abordées. En fonction des thèmes et de l'accessibilité, les étudiants peuvent être invités à assister à des rencontres scientifiques.

Lors de ces séances, les étudiants en Master 2 en Histoire de l'art ou en Archéologie, période médiévale, présentent l'état de leur recherche. Ils pourront si les conditions sanitaires le permettent et s'ils le souhaitent, organiser entre eux une des séances du semestre autour d'un thème commun. Le programme précis des séances sera donc présenté et finalisé en début de semestre puis affiché sur cours en ligne.

Objectifs

Le séminaire accompagne les étudiants dans leur réflexion critique dans la formulation de leurs problématiques et le traitement des corpus qu'ils mettent en œuvre pour leur mémoire ainsi que sur les documentations, les thématiques et les théories développées par les médiévistes. Il vise à les introduire à l'exercice du débat et de la confrontation scientifique grâce aux échanges lors des séances.

Évaluation

Formule standard session 1 : exercice écrit ou oral selon la spécialité de l'étudiant
Formule de rogatoire session 1 : exercice écrit
Formule standard et de rogatoire, session 2 : épreuve écrite temps limité

Pré-requis nécessaires

Conditions générales Master 2 d'archéologie et Sciences de l'archéologie, Master 2 Histoire de l'art, Master 2 Histoire de l'art à distance, Master 2 parcours préparation aux concours du patrimoine (mentions HA et mention ASA).

A vocation à faire partie de la banque de séminaires de Nanterre.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : Maîtriser les enjeux et l'histoire de la recherche dans des thématiques de l'archéologie ou de l'histoire de l'art du Moyen Âge.

Une compétence transversale : Capacité à rédiger une fiche de synthèse et capacité d'animation de la recherche selon une approche critique.

Examens

L'évaluation se fait pour les étudiants en contrôle continu dont le mémoire porte sur la période médiévale (présentiel ou EAD) est une présentation orale de leur recherche.

Une forme traditionnelle d'un exposé d'une heure. Les étudiants en EAD n'y sont pas tenus ; ils peuvent le faire s'ils le souhaitent mais devront se rendre disponibles (éventuellement par visio) pour la séance en présentiel. Ces étudiants EAD devront se manifester très rapidement au début du semestre auprès de madame Boissavit-Camus et de l'enseignant encadrant leur mémoire. Pour la session 2, l'évaluation des étudiants médiévistes est identique à celle des autres étudiants présentiel et EAD selon leur statut.

Pour les étudiants ne faisant pas de mémoire sur la période médiévale

L'évaluation des *étudiants en contrôle continu et présentiel* se fait pour la session 1 sous la forme d'un compte-rendu critique de toutes les interventions faites lors des séances du séminaire : il est exigé 1 compte-rendu par intervention, sachant qu'il peut y avoir plusieurs intervenants au cours d'une même séance. Un document pdf unique avec l'ensemble des comptes-rendus est transmis à madame Boissavit-Camus en fin de semestre. Pour la session 2, l'évaluation consiste en le même exercice. Pour les étudiants qui auraient échoué à la session 1, ils devront reprendre leurs comptes-rendus pour les améliorer en tenant compte des remarques de la session 1.

Pour les *étudiants inscrits en EAD*, y compris les étudiants médiévistes qui n'auraient pas choisi de présenter leur recherche lors d'une séance du séminaire, l'évaluation se fait pour la session 1, sous la forme de 8 comptes-rendus critiques sur les interventions mises en ligne (captation, pdf ou tout autre format) et laissées au choix des étudiants, sachant qu'une séance peut contenir plusieurs interventions. Les comptes-rendus sont transmis en un seul pdf, en fin de semestre à madame Boissavit-Camus. Pour la session 2, l'évaluation consiste

en le même exercice. Pour les étudiants qui auraient échoué à la première session, ils devront reprendre leurs comptes rendus pour les améliorer en tenant compte des remarques de la session 1.

Pour les *étudiants en formule dérogatoire*, pour les deux sessions, il prend la forme d'une dissertation écrite sur une thématique ou à partir d'un ouvrage sur un sujet donné par madame Boissavit-Camus. Les étudiants doivent se mettre en relation avec elle dès le début du semestre.

1

noms du ou des coordinateurs seront décidés lors de la première séance du semestre avec les étudiants intéressés. Si des étudiants EAD sont intéressés par la thématique et désirent participer, ils pourront contacter les étudiants pré-sentiels coordinateurs. Pour la session 2, l'évaluation de ces étudiants médiévistes prend la forme d'une dissertation écrite à partir des interventions du semestre et de leurs thématiques.

Pour les autres étudiants

L'évaluation des étudiants en contrôle continu et présentiel se fait sous la forme d'un compte-rendu des interventions d'une séance pour la session 1 (est exigé 1 compte rendu par intervention, sachant qu'il peut y avoir plusieurs intervenants au cours de la séance) et pour la session 2 d'une dissertation écrite à partir des interventions du semestre et de leurs thématiques.

Pour les étudiants en formule dérogatoire, pour les deux sessions, il prend la forme d'une dissertation écrite à partir des interventions du semestre et de leurs thématiques. Pour les étudiants inscrits en EAD, y compris les étudiants médiévistes qui n'auraient pas choisi de présenter leur recherche lors d'une séance du séminaire, l'évaluation se fait, pour la session 1, sous la forme de comptes rendus des interventions mises en ligne (captation, pdf ou tout autre format). Il est exigé 1 compte rendu d'une intervention choisie dans chaque séance, soit 8 comptes rendus au moins. Pour la session 2, l'évaluation est une dissertation écrite.

En cas de problème pour organiser l'examen écrit, des solutions alternatives seront alors proposées.

Bibliographie

Bibliographie fournie au fil des séances

Ressources pédagogiques

Espace ouvert de cours en ligne (documents,
bibliographie complémentaire, consignes)